

Imposition année 2022

	2021	2022	Écart
Foncière générale (100 \$ d'éval.)	,6350	,6450	0,0100
Sûreté du Québec (100 \$ d'éval.)	,0840	,0850	0,0010
Environnement (100 \$ d'éval.)	,02	,03	0,0100
Tarification de déneigement			
Unité d'éval. bâtiment	248 \$	248 \$	0 \$
Unité sans bât./bât. non-des.	198 \$	198 \$	0 \$
Service collecte ordures			
Commerce	134 \$	134 \$	0 \$
Résidence	134 \$	120 \$	-14 \$
Entretien réseau d'aqueduc	329 \$	329 \$	0 \$
Entretien du réseau d'aqueduc (commerces)			
Le tarif varie entre 448 \$ et 723 \$ selon la catégorie.			

Principales réalisations 2021

- Pavage ch. du Lac-à-La-Truite sur 5,3 km (infrastructure, gravier, 9 ponceaux);
- Achat en commun avec La Municipalité de Labelle d'un balai de rue. Permet de ramasser le sable, 1000 tonnes de sable récupérées (non déposées dans les fossés);
- Signalisation noyau villageois;
- Installation d'une borne de recharge (stationnement Caisse Desjardins);
- Aménagement et relocalisation du sentier Tour du Village;
- Aménagement du parc des Sourires;
- Amélioration des glissades;
- Aménagement d'un sentier de glace (terrain de balle).

Principaux projets 2022

- Agrandissement de l'hôtel de ville;
- Acquisition camions incendie et équipement;
- Toiture kiosque postal;
- Pavage chemin Pépin sur 3 km;
- Relocalisation d'une partie du ch. des Pionniers;
- Ponceaux ch. des Pionniers / Mulet, rivière Preston (subvention);
- Achat d'un broyeur à branches;
- Acquisition du bâtiment de la bibliothèque;
- Aménagement du sentier des Sucres;
- Aménagement du parc des Sourires;
- Aménagement aux 4 coins (subvention);
- Aménagement d'une descente au lac aux Castors.

Prévisions budgétaires 2022

REVENUS	2021	2022
Taxe foncière générale	2 654 468 \$	2 693 055 \$
Sûreté du Québec	351 055 \$	358 076 \$
Ristourne S.Q.		10 000 \$
Environnement	83 605 \$	127 300 \$
Tarification - aqueduc	37 270 \$	36 803 \$
Tarification - ordures (service)	254 075 \$	229 991 \$
Tarification - déneigement	555 176 \$	566 764 \$
Taxes (emprunt garage)	37 622 \$	25 680 \$
Autres taxes	4 701 \$	4 700 \$
Taxes de secteur	18 380 \$	19 737 \$
Compensation tenant lieu de taxes	8 036 \$	7 600 \$
Compensation terres publiques	103 657 \$	103 700 \$
Min. Transport (ch. La Minerve)	65 200 \$	65 200 \$
Collecte ordures et recyclables	379 748 \$	392 625 \$
Autres recettes de sources locales	104 910 \$	68 500 \$
Imposition de droits et intérêts	253 710 \$	279 560 \$
Subvention gouv. (chemins)	589 992 \$	559 569 \$
Matières résiduelles		50 000 \$
Contrat poste d'accueil	20 723 \$	21 500 \$
TOTAL DES REVENUS	5 522 328 \$	5 620 360 \$

DÉPENSES	2021	2022
Administration générale	1 114 503 \$	1 117 306 \$
Sécurité publique	797 753 \$	858 047 \$
Transport	1 560 014 \$	1 662 542 \$
Réseau de distribution d'eau	40 328 \$	39 291 \$
Enlèvement - destruction ordures	583 592 \$	632 577 \$
Protection environnement autres	213 914 \$	279 339 \$
Aménagement et urbanisme	272 102 \$	236 047 \$
Loisirs et culture	596 291 \$	700 679 \$
Frais de financement	63 281 \$	34 915 \$
Financement	398 974 \$	295 720 \$
Financement fonds de roulement	44 854 \$	44 854 \$
Affectation surplus	-158 371 \$	-240 018 \$
Affectation surplus réservé	-19 907 \$	-55 939 \$
Affectation fonds parcs - ter. jeux	15 000 \$	15 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	5 522 328 \$	5 620 360 \$

L'évaluation imposable de la municipalité pour l'année 2022 est de 421 026 700 \$.

Services administratifs

Directrice générale/secrétaire-trésorière
Suzanne Sauriol, poste 5501
Courriel : dg@municipalite.laminerve.qc.ca

Directeur général adj./secrétaire-trésorier adj.
Robert Charette, poste 5502
Courriel : dga@municipalite.laminerve.qc.ca

Adjointe exécutive à la direction générale
Chantale Bonfond, poste 5509
Courriel : adjointe@municipalite.laminerve.qc.ca

Commis comptable
Claudine Valiquette, poste 5508
Courriel : cc@municipalite.laminerve.qc.ca

Commis comptable adjointe
Claire Séguin, poste 5505
Courriel : cca@municipalite.laminerve.qc.ca

Secrétaire réceptionniste
Nathalie Charette/Chantal Lapointe, poste 5500
Courriel : reception@municipalite.laminerve.qc.ca

Service loisirs/culture

Directrice de la culture / vie communautaire
Linda Durand, poste 5507
Courriel : ldurand@municipalite.laminerve.qc.ca

Responsable en loisirs
Mathieu Bouffard, poste 5516
Courriel : loisirs@municipalite.laminerve.qc.ca

Bibliothèque

Directrice de la bibliothèque
Louise Paquette, poste 5551

Commis à la bibliothèque
Anita Demers, poste 5550
Courriel : biblio@municipalite.laminerve.qc.ca

Horaire - Hiver
Mardi et jeudi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h
Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 19 h
Samedi : 10 h à 14 h
Horaire — Été (26 juin au 3 septembre 2022)
Lundi au vendredi : 9 h à 13 h et 14 h à 18 h
Samedi : 9 h à 13 h

Année 2022



Membres du conseil

M. Johnny Salera, maire
M^{me} Céline Dufour, conseillère
M^{me} Ève Darmana, conseillère
M. Mathieu Séguin, conseiller
M. Mark D. Goldman, conseiller
M^{me} Mathilde Péloquin-Guay, conseillère
M^{me} Darling Tremblay, conseillère

Pour nous joindre

Municipalité de La Minerve
6, rue Mailloux, La Minerve, Québec, J0T 1S0

Téléphone : 819 681-3380
Télécopieur : 819 274-2031
Courriel : info@municipalite.laminerve.qc.ca
Site internet : www.municipalite.laminerve.qc.ca

Heures d'ouverture de nos bureaux
Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Service de l'urbanisme/environnement

Le Service de l'urbanisme a la responsabilité de veiller au développement de son territoire et, entre autres, de délivrer les permis en conformité avec la réglementation en vigueur.

Afin d'éviter tout désagrément, nous vous recommandons fortement de vérifier auprès du Service, **avant d'entreprendre vos travaux**, afin de vous assurer qu'ils sont conformes et ainsi obtenir les permis requis.

Vous êtes invités à consulter notre site Internet, sous la section « urbanisme » pour prendre connaissance des différents règlements d'urbanisme et aussi pour avoir accès aux différents formulaires de demande de permis.

N'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de vous servir.

Lavage des embarcations

Tout un chacun a un rôle à jouer en ce qui concerne la préservation de nos lacs et rivières, d'où l'importance accordée au lavage de nos embarcations afin de prévenir l'invasion de plantes exotiques envahissantes.

Avant la mise à l'eau d'une embarcation, celle-ci doit préalablement être lavée conformément au règlement relatif à la conservation des lacs de La Minerve et obligeant le lavage des embarcations.

Les stations de lavage sont situées au 75, chemin de La Minerve ainsi qu'au 761, chemin des Pionniers. De plus, des stations de lavage manuelles (brosses) ont été aménagées à la décharge du lac Chapleau vers le lac des Mauves ainsi que sur la parcelle (portage) entre le lac des Mauves et le lac à la Truite.

Des patrouilleurs parcourent le territoire afin de s'assurer que les navigateurs aient en leur possession un certificat de lavage valide. Il est à noter qu'un propriétaire riverain pourrait avoir le privilège de laver lui-même son embarcation sous certaines conditions. Vous pouvez consulter notre site Internet pour connaître tous les détails des différentes modalités applicables au lavage des embarcations.

Collecte des déchets

La fréquence de collecte des déchets (bac noir) sera réduite à une collecte aux quatre semaines en saison hivernale et une collecte aux deux semaines en saison estivale.

Nous vous encourageons à utiliser votre bac vert pour disposer des matières recyclables et votre bac brun pour disposer des matières organiques.

Écocentre

L'Écocentre est situé au 75, chemin de La Minerve (au côté du garage municipal).

Service gratuit pour tous les citoyens de la MRC des Laurentides. Un maximum de 26 visites par année. Une preuve de résidence sera exigée.

La quantité maximale de matériaux acceptée est de 100 pieds cubes, soit l'équivalent d'une remorque de 10'x5'x2', par visite.

Interdit aux commerces, entrepreneurs et institutions.

Heures d'ouverture

du 1^{er} janvier au 30 avril et du 1^{er} octobre au 31 décembre 2022

Samedi : 8 h 30 à 16 h

du 1^{er} mai au 30 septembre 2022

Mercredi et samedi : 8 h 30 à 16 h

Dimanche : 8 h 30 à 12 h

Ouvert les jours fériés

Services des travaux publics

Directeur du Service des travaux publics

819.681.3380, poste 5530

Courriel : dtp@municipalite.laminerve.qc.ca

Coordonnateur - matières résiduelles

Jonathan Sauriol, poste 5532

Courriel : travauxpublics@municipalite.laminerve.qc.ca

Service de l'urbanisme et environnement

Directrice - Service urbanisme/environnement

Amélie Vaillancourt-Lacas, poste 5506

Courriel : urbanisme@municipalite.laminerve.qc.ca

Responsabilités : dérogations mineures, demandes de lotissement, projets de développement, ouvertures de rue, lien avec la direction générale.

Inspectrice municipale

Sandrine-Emmanuelle Séchaud, poste 5504

Courriel : inspecteur@municipalite.laminerve.qc.ca

Responsabilités : permis et certificats d'autorisation pour construction de bâtiments résidentiel ou commercial, installations septiques, captage d'eau et questions relatives à la location court séjour.

Inspectrice municipale

Mélissa Rivard, poste 5510

Courriel : enviro@municipalite.laminerve.qc.ca

Responsabilités : preuves de vidange de fosses septiques, certificats d'autorisation en lien avec l'environnement, la rive et le littoral, remblai-déblai, abattage d'arbres, aménagement de terrains et questions relatives à la location court séjour.

Messages aux contribuables

La Minerve



Le présent dépliant a pour but de vous renseigner notamment sur la répartition des revenus et des dépenses, le tout en regard des prévisions budgétaires 2022 de la Municipalité de La Minerve.

La Municipalité permet de procéder au paiement total du compte de taxes en effectuant quatre versements égaux, aux dates suivantes : **25 mars, 27 juin, 29 août et 31 octobre 2022.**

Les modes de paiement suivants sont acceptés : argent, chèque, carte de débit, carte de crédit (en personne à nos bureaux), via votre institution financière (20 caractères, incluant le F, tel qu'inscrit sur les coupons de paiement).

Les séances du conseil ont normalement lieu le premier lundi de chaque mois (ou le lendemain s'il s'agit d'un congé férié), à 19 h, au centre communautaire situé au 91, chemin des Fondateurs.

Dates prévues des séances du conseil

17 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 1^{er} août, 6 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre 2022.

Veuillez noter qu'en raison du contexte pandémique actuel, certaines informations contenues dans le dépliant peuvent être modifiées sans avis préalable.

La direction